

2011/3647 - Gratuités totales ou partielles de frais de location de salles municipales de spectacle et/ou de frais de captations audiovisuelles accordées aux associations et organismes suivants : association Habitat et Humanisme Rhône / association Entrez les Artistes / association Soroptimist International - club de Lyon Tête d'Or / association AMIVAL / APPEL + sa section de l'Institution Scolaire de l'Immaculée Conception / Consulat Général de Tunisie à Lyon / école Saint-Pothin Ozanam / spectacle des crèches du 1er arrondissement / association Piano à Lyon / association La Petite Boîte à Musique / association Handi' Chiens / association Organisation et Gestion de l'Ecole Montessori / association Flamenco y Mas / ALGM / association Europe et Compagnie / collège Vendôme / Club de Saint Rambert / association Quelques Cercles / ATRE / ASCAL / association Danses et Culture du Monde / ARCIS / association Donner la Main, Don de Soi / compagnie Entrelas Concept / association Accompagner / Montant total des exonérations : 24 033,84 euros HT (Direction Centrale de l'Immobilier) (BMO du 27/06/2011, p. 1482)

Rapporteur : Mme GAY Nicole

(POUR BMO)

(Adopté.)